



le 20 mars 2023

# Le printemps !

Ce début de printemps est marqué par la lutte contre la réforme des retraites qui continue .

Comme toujours, SUD sera présent au côté de l'intersyndicale lors de la journée de mobilisation du **jeudi 23 mars 2023**.

**Syndicat de lutte et de proximité, SUD n'en oublie pas les nombreux enjeux locaux.**

**Nouvelle convention de la Métallurgie :** En plusieurs dizaines de communications, **la Direction n'a pas évoqué un seul point positif de cette nouvelle convention !** Elle évoque inlassablement et uniquement « **un accompagnement** »...

SUD a lutté contre la mise en place de cette nouvelle convention pour laquelle **la Direction a listé les accords qui seront impactés**. Pour SUD, cela va également ankyloser les mobilités et mettre en difficulté de nombreux managers.

**Fiches emploi :** SUD s'étonne de la rédaction de certaines **fiches emploi** (exemple de celles, déclinées de 1 à 5, d'opérateur de production et exploitation). La prochaine réunion de la Commission Emploi Formation sera l'occasion d'interroger la Direction à ce sujet.

**Travaux et temps de trajet :** Comme SUD l'a réclamé et obtenu pour les salariés du B148, **nous avons demandé à la Direction de prendre en compte l'impact des travaux actuels** sur les temps de trajet, notamment pour les salariés dont l'arrêt est situé au poste A ou au poste V d'UP2. **La Direction étudie actuellement la demande.**

**AI - retour de congé maternité :** SUD a fait régulariser et ancrer l'obligation légale faite à l'employeur de donner une augmentation individuelle aux salariées en retour de congé maternité.

**SUD revendique toujours que ces augmentations soient prises sur l'enveloppe égalité professionnelle** afin que les managers disposent de la totalité de l'enveloppe **liée à la performance**.

Cette proposition rationnelle, qui œuvre **pour un collectif de travail serein, est régulièrement refusée par la Direction**. Ce refus est d'autant plus intolérable **que la Direction a annoncé en ce début d'année qu'elle songeait à supprimer le budget égalité professionnelle (0,05%)** puisqu'il n'y aurait désormais que peu d'écarts de salaire homme/femme à traiter.

**Rachat de RTT :** Vous êtes nombreux à nous interroger sur le rachat de RTT (possible jusqu'à décembre 2025).

**Les modalités :** la demande est à effectuer sur HR'BOX dans la limite de 25% de ses droits à RTT jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, puis jusqu'à 50% jusqu'à la fin du 2<sup>ème</sup> et ainsi de suite afin que le rachat corresponde au plus près aux droits à RTT réellement acquis.

**La fiscalité :** **seules les heures au-delà d'une durée de 1607 H peuvent bénéficier d'exonération sociale et fiscale**. Par exemple, **pour un salarié en HN hors convention de forfait, il faudra que le salarié rachète plus de 4 jours de RTT pour bénéficier de l'exonération sociale et fiscale**.

**Pour un salarié HN en convention de forfait, l'exonération s'applique pour toute demande de rachat.**

Contactez-nous via [sud.anc.lahague@gmail.com](mailto:sud.anc.lahague@gmail.com) pour toute demande de précision.

NOUVELLE CONVENTION DE LA MÉTALLURGIE :  
LA STRATÉGIE DE L'ACCOMPAGNEMENT



**Absence de Bus :** Le nombre d'absences de bus continue d'augmenter significativement. **Pour rappel :** les salariés n'ayant pas leur bus habituel peuvent demander des IK en précisant le motif « *absence de bus* ».

**80% en 5\*8 :** Des erreurs sur les droits à RTT étaient observées pour les salariés à 80% dans le régime 5\*8 du fait des différents plannings existants. **SUD a alerté le CSP/PAIE qui a procédé aux régularisations des droits.**

**Congés article 2.1 CAFC :** Le combat mené par SUD pour les salariés s'étant vu retirer 3 jours de congé liés à l'article 2.1 CAFC du fait de leur alternance **est crucial pour tous les salariés qui en bénéficient.**

Les salariés éligibles à cet article 2.1 (exemple de tous les salariés en 5\*8) ayant réalisé une année civile complète d'activité disposent de 3 à 8 jours de congé CAFC. **La Direction**, qui martèle depuis des années vouloir « *s'attaquer au temps de travail* » (exemple du projet horaire variable), **projette depuis 2016 de s'attaquer à ces jours de congé.**

Enlever ce droit à des salariés ayant réalisé une année 2022 complète, sur l'unique motif d'avoir fait parfois un mois en alternance, **est ubuesque.** De nombreux salariés en CQP, intégrés dans nos équipes, réalisent seulement 2 jours d'école en moyenne toutes les 6 semaines. Ils effectuent ainsi de nombreuses nuits, essence même de cet article.

**Ne pas s'opposer à cette prise de position inéquitable, c'est prendre le risque demain de voir ces droits à congé CAFC retirés** lorsqu'on effectue un détachement temporaire en HN ou en 2\*8, lorsqu'on réalise un stage de plusieurs jours en HN ou lorsqu'on travaille à temps partiel (proratisé actuellement). **SUD ne laissera pas la Direction tirer sur le bout de ficelle !**

**LAM/B148 :** En 2020, la Direction annonce le 4<sup>ème</sup> axe de son projet CONVERGENCE : « *Étudier les synergies et développer la QVT pour les fonctions support hors bâtiment centralisé* ».

Récemment, **SUD a eu vent que la Direction envisagerait de supprimer plusieurs postes au LAM et au B148.**

Nous avons d'ores et déjà contacté la Direction pour s'offusquer qu'un tel projet puisse être porté au regard de la charge de travail de ces secteurs. En quoi supprimer des postes, au surplus sur des secteurs dont la charge de travail est en augmentation, développe la Qualité de Vie au Travail ? **La Direction doit retrouver de la cohérence décisionnelle.**

**Élections professionnelles 2023 :** **Nous recevons actuellement les identifiants à notre domicile pour un vote du 21 mars 10 H au 28 mars 14 H.** Il est possible de récupérer ses identifiants en appelant le **01.44.30.05.65.**

**Pour rappel :** votre code de sécurité sera les 3 derniers chiffres de votre salaire net d'impôts de février 2023 (accessible via papier ou Digiposte ou tout simplement sur votre compte bancaire). **Si vous avez touché 2075.43 €, votre code sera 543.**

Le site du vote sera disponible via : <https://orano-recyclage.vote.voxaly.com/>

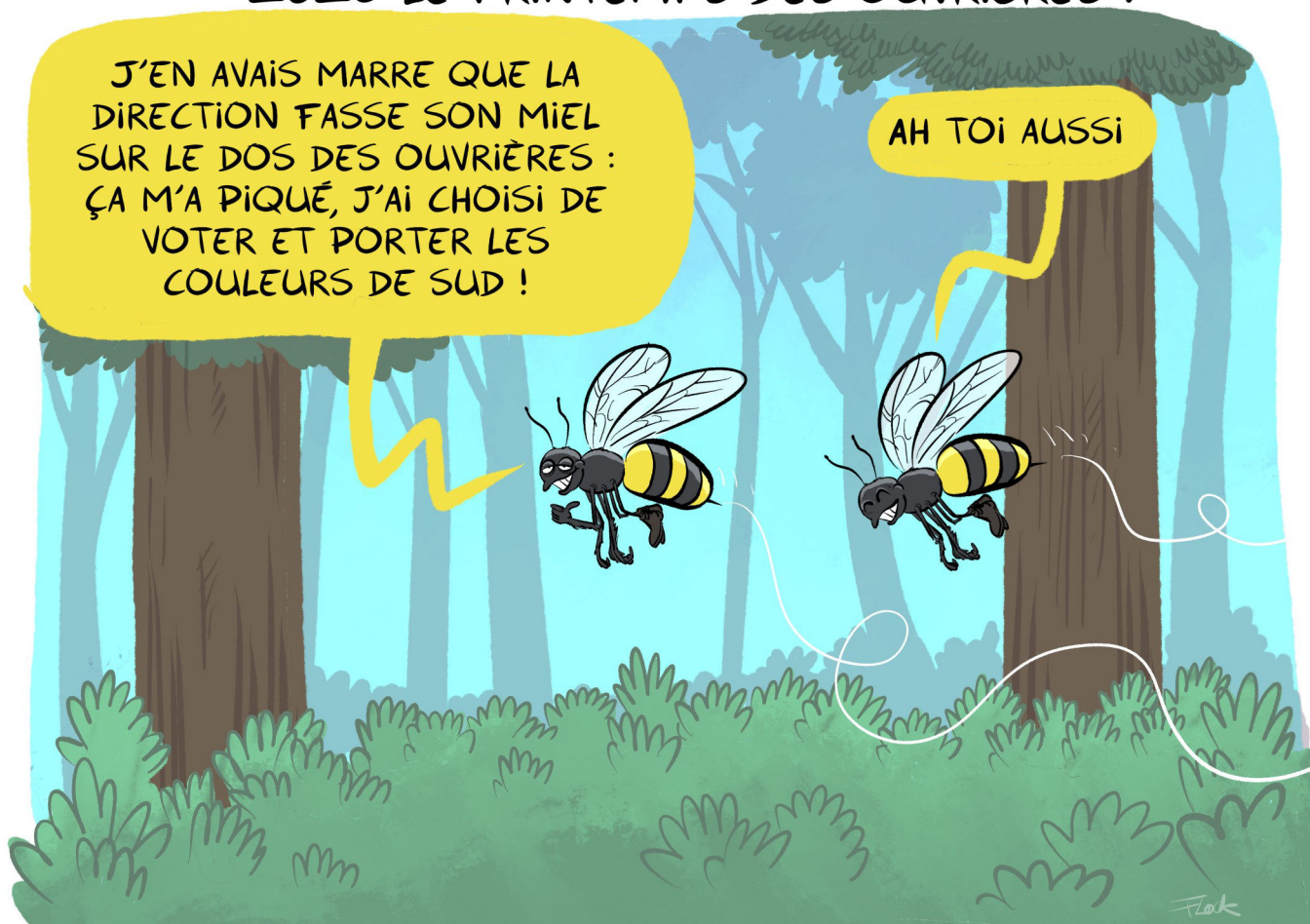
La Direction a fourni la liste officielle de l'ensemble des candidats : [cliquez ici](#)

**SUD présente 52 colistiers, répartis dans les 3 collèges, sans aucun nom doublé, représentant 30 secteurs différents.**

## 2023 LE PRINTEMPS DES OUVRIÈRES !

J'EN AVAIS MARRE QUE LA DIRECTION FASSE SON MIEL SUR LE DOS DES OUVRIÈRES : ÇA M'A PIQUÉ, J'AI CHOISI DE VOTER ET PORTER LES COULEURS DE SUD !

AH TOI AUSSI



# Le printemps de la Billetterie Loisirs !

SUD a élaboré un projet sur les activités sociales basé sur la simplicité, l'accessibilité et le dynamisme.

Le CSE doit redevenir la maison de tous, avec des horaires d'ouverture élargis, à l'écoute de chacun et sans clanisme.

SUD ne porte dans son projet ni projet de fermeture ni projet de construction.

Véritable locomotive du dynamisme actuel des activités sociales, sur laquelle il ne peut qu'être apprécié de vouloir y raccrocher des wagons, **la Billetterie Loisirs vous propose de nouvelles offres !**

## Offre billets - période exclusive :

- Parc Astérix - billet valable pour la période du 12 juin au 13 juillet 2023 au tarif de 22 € au lieu de 59 € (pour les salariés et ayants droit). Envie de venir avec votre famille (hors ayants droit) ou vos amis ? La place à 27 €. **Dernier jour de commande et de paiement le 19 mai 2023.**

- Futuroscope - billet valable pour la période du 30 mai au 09 juillet 2023 au tarif de 27 € au lieu de 57 € (pour les salariés et ayants droit). Envie de venir avec votre famille (hors ayants droit) ou vos amis ? La place à 34 €. **Dernier jour de commande et de paiement le 05 mai 2023**

## Sur commande - hors période exclusive :

- Futuroscope : 1 jour à 40 € au lieu de 57 € et 2 jours consécutifs à 75 € au lieu de 101 € (validité : 1 an)

- Parc Astérix : 1 jour à 44 € au lieu de 59 € et 2 jours consécutifs à 82 € au lieu de 112 € (validité : 2 saisons)

## Karting de La Hague :

- Challenge karting V6 (chronos de 10min / pré finale de 10min / finale de 15min)

Avec la participation sous-commission Loisirs : tarif à 50 €/pilote jusqu'à 19 pilotes (59 € hors CSE) et tarif de 45 €/pilote à partir de 20 pilotes (56 € hors CSE).

Modalités à voir directement avec la sous-commission Billetterie Loisirs

## Bayeux Aventure à partir du 08 avril !

Forfait explorateur (enfants de 3 - 5 ans) au tarif de 10 € avec la participation sous-commission Loisirs (au lieu de 15,5 €)

Forfait aventurier (à partir de 6 ans) au tarif de 13 € avec la participation sous-commission Loisirs (au lieu de 21,5 €)

La sous-commission Billetterie Loisirs est **en attente du budget 2023** dans l'objectif d'intégrer de nouvelles activités avec la participation CSE. Sans être exhaustif : **Festiland, Cité de la mer, Ludiver, zoos et Forest Adventure.**

Contact via [loisirs.orano@gmail.com](mailto:loisirs.orano@gmail.com) pour tout renseignement ou réservation.

## Du 21 au 28 mars 2023 : VOTONS ET FAISONS VOTER SUD

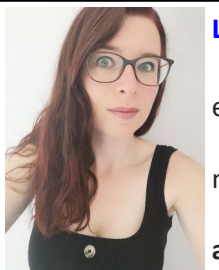


**Arnaud LEMAITRE, 43 ans, TSQ Évaluation, secrétaire de la section SUD Orano Recyclage**

« À SUD, on se remet régulièrement en question pour améliorer continuellement notre fonctionnement et nos actions. **Notre forte connexion avec le terrain nous permet de réaliser de nombreuses propositions à chaque négociation et de signer de nombreux accords tels que : télétravail, salariaux, intéressement, gestion des postes et celui sur les RTT sécables/déplacement de la journée HN du régime 5\*8 issus de notre enquête participative !**

Cette connexion avec le terrain nous permet aussi d'avoir les connaissances nécessaires pour évoquer l'ensemble des problèmes du quotidien et faire valoir les droits de tous des salariés.

D'ailleurs, nous présentons des listes avec des salariés présents sur l'ensemble de l'établissement et dans tous les collèges, de celui des techniciens/employés à celui des ingénieurs/cadres. »



**Lucie HEROIN, 35 ans, opératrice sur T7, Présidente de la Billetterie Loisirs**

« J'ai toujours été antisyndicat, mais j'ai trouvé chez SUD des valeurs et des actions qui m'ont donné envie de les rejoindre pour réellement aider les salariés et se battre pour nos acquis.

Aucun représentant SUD n'est 100% au local puisque nous continuons à travailler dans nos services et que nous allons sur le terrain.

Être dans une équipe jeune et dynamique a permis de mettre en place une Billetterie Loisirs accessible. Nous allons continuer à améliorer l'offre et l'accessibilité à toutes les sous-commissions. »

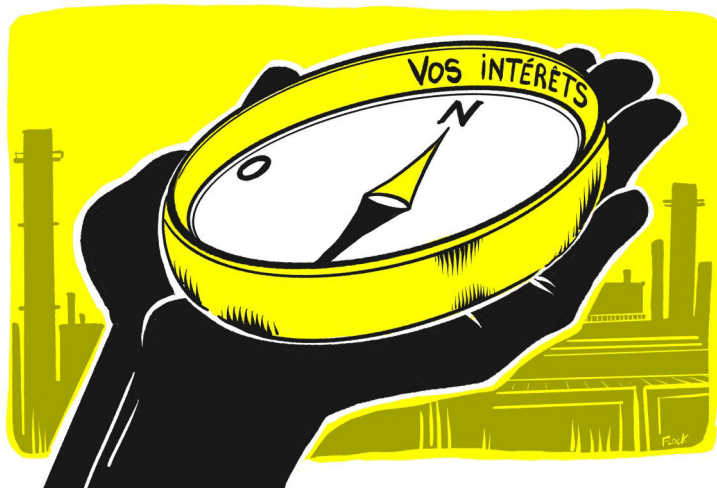
**Quentin CERVANTES, 30 ans, opérateur sur R4**



« Dans un contexte où la Direction s'isole pour prendre ses décisions sans penser aux conséquences, SUD rappelle l'importance du dialogue social, de la reconnaissance des salariés et ... du bon sens !

**Proximité, dynamisme et réactivité, c'est un plaisir de soutenir SUD. »**

**FACE À UNE DIRECTION À L'OUEST :  
AVEC SUD POUR NE PAS PERDRE LE NORD !**



**Élodie HAMEL, 32 ans, opératrice sur l'URP**



« Je ne me sentais ni représentée ni concernée par les discours syndicaux.

J'ai trouvé chez SUD des valeurs qui me tiennent à cœur comme la transparence et la volonté de faire avancer les choses pour tous les salariés de façon positive et constructive.

**Nous ne relâcherons pas nos efforts ! »**

**Céline MÉLOU, 34 ans, analyste au laboratoire FA**



« J'ai rejoint SUD pour leur discours franc, direct et leur vision constructive des choses.

**J'apprécie également la mixité et la disponibilité de leurs représentants car chaque salarié peut être amené à se faire aider. »**



**Jessica DUMAINE, 36 ans, radioprotectionniste**

« Ravie d'avoir intégré l'équipe SUD, j'apprécie leur culture attentive et bienveillante.

Travaillant en zone contrôlée depuis une quinzaine d'années, **voir les conditions de travail se dégrader me préoccupe** : réduction des effectifs, plus de travail isolé et de RPS. »



**Guillaume LEFEVRE 48 ans, coordinateur transports internes**

« Un syndicat de salariés doit être à la fois un outil et un élément d'informations.

Un outil, dans la mesure où il aide et accompagne le salarié pour le faire reconnaître dans ses droits devant l'employeur. Un élément d'informations, car il le renseigne sur les négociations/accords en cours et les évolutions du cadre légal et de l'organisation.

**Le CSE est un lieu d'échange avec l'employeur et doit permettre un suivi privilégié sur la mise en place de la nouvelle convention de la métallurgie que SUD a combattue et qui ne sera pas sans conséquence. »**



**Lydie BRISSIAUD, 43 ans, analyste au laboratoire R7, secrétaire de la Billetterie Cinéma**

« Éluë au CSE, je représente également SUD en commission égalité professionnelle. **Nous avons effectué un travail très important sur la parentalité** menant à l'élaboration d'une plaquette, à de nouveaux droits en CSE comme le remboursement sur le **soutien scolaire** et l'indemnité **rentrée scolaire pour l'école élémentaire** (du CP au CM2) et à la **régularisation des congés liés aux enfants à charge qui n'étaient pas donnés** !

Nous avons également fait reconnaître et régulariser l'obligation légale pour les femmes d'avoir une AI au retour de congé maternité, la Direction refusant qu'elle ait son budget spécifique alloué. »

**Guillaume LEVAUFRE, 46 ans, analyste sur PCM**



« J'estime qu'il est très important d'être syndiqué et SUD répond parfaitement à mes attentes, car il ne fait l'impasse sur aucun sujet à traiter.

**Nous sommes persuadés qu'en nous accordant votre confiance, nous allons continuer à dynamiser l'activité syndicale du site. »**



**Arnaud LE PELLETIER, 34 ans, intervenant téléopérateur vitrification**

« J'ai rejoint SUD, car il défend la filière du **recyclage** et la **sûreté/sécurité** sans perdre son temps dans des guerres syndicales stériles qui ne profitent qu'à la Direction. »



**Hervé SOHIER, 41 ans, analyste sur PCM, Délégué Syndical Central SUD Orano Recyclage**

« En 4 ans, nous avons démontré, avec un nombre restreint de représentants, qu'il était possible de faire du syndicalisme de terrain, de rester attachés à nos services et **d'obtenir des régularisations, de nouveaux droits CSE et de nouveaux acquis.**

**Notre fonctionnement est atypique puisqu'absolument toutes nos décisions sont prises sur La Hague de manière collégiale et sans aucune hiérarchie syndicale.** Nous n'hésitons pas, quand toutes les voies du dialogue social ont échoué, à ester en justice pour défendre les droits collectifs et individuels.

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.75.38.74.79** ou via **sud.anc.lahague@gmail.com**